

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Dynamiques et perspectives de développement

17 Novembre 2017



Ardèche

Alimentation et développement territorial en Ardèche Méridionale

Le territoire de l'Ardèche se caractérise par un **dynamisme de projets** et une multiplicité des acteurs qui interviennent sur l'alimentation. Une des conséquences de ces actions multiples et diffuses est le **manque de lisibilité et de liens** à l'échelle du territoire. Il devient alors difficile pour les collectivités d'avoir une vision exhaustive et globale des actions pour favoriser les synergies.

L'ambition de notre projet est de contribuer à créer du lien entre les actions et les partenaires pour mettre en place une **stratégie alimentaire globale** à l'échelle du territoire.



TÉMOIGNAGE

Vers un Projet Alimentaire de Territoire en Ardèche Méridionale

Quels sont les enjeux et objectifs de votre démarche ?

Les enjeux de ce projet sont doubles : (dé)montrer que les leviers pour développer l'alimentation sont multiples et faire tendre le territoire vers un projet alimentaire territorial.

Quelle méthode et quels outils ont été mobilisés pour y répondre ?

Un diagnostic initial a été réalisé sur la base des études (en cours ou antérieures). Il a permis d'identifier 18 leviers pour améliorer l'accessibilité à une alimentation locale et qualitative en intégrant des approches environnementales, sociales et économiques.

Pour candidater à l'Appel à Projet du Programme National pour l'Alimentation, nous avons choisi de sélectionner 3 actions opérationnelles très différentes les unes des autres et s'adressant à des publics divers :

- Gestion du foncier pour mettre en place de nouvelles activités économiques,
- Identification des producteurs sur les marchés,
- Programme pédagogique auprès des collèges pour réduire le gaspillage alimentaire.

Une 4^{ème} action doit participer à créer à l'échelle du territoire, une dynamique de projet visant à se doter localement d'une politique globale et concertée sur le sujet de l'alimentation (et d'un futur Programme Alimentaire de Territoire).

Quelle gouvernance a été mise en place pour fédérer autour de ce projet ?

Ce projet a été bâti autour de 3 partenaires qui ont choisi de se répartir la mise en œuvre des actions en coopération :

- La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche qui coordonne le projet et pilote 2 actions (identification sur les marchés et préparation d'un PAT),
- Ardèche le goût (Centre de Développement Agroalimentaire) qui pilote l'action sur le gaspillage alimentaire
- Le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale qui pilote l'action sur le foncier.

Un cercle de partenaires est associé : collectivités locales, organismes de recherche, associations... soit sur le projet dans sa globalité soit sur une ou plusieurs actions.

Quelles sont les clés de réussite ?

Le partenariat entre les 3 structures porteuses de ce projet est établi sur des bases historiques et pérennes. Ce noyau « fort » intervient avec des approches complémentaires et une légitimité d'intervention sur les actions qui se mettent en place.

La conjoncture est favorable au projet sur des sujets qui portent de fortes attentes sociétales (circuits courts, réduire gaspillage...) et un calendrier facilitateur (diagnostic du SCOT, fin d'un Pôle d'Excellence Rural qui a permis de nombreux investissements dans l'agroalimentaire sur ce territoire).

Les freins et écueils à éviter ?

De nombreuses structures sont présentes sur ce thème et souhaitent être associées avec des modes de fonctionnement et de gouvernance très différents. Le risque de dispersion est réel et nécessitera une vigilance accrue. La mobilisation des collectivités locales est hétérogène. Ce point sera à travailler pour donner une dimension territoriale aux actions menées et pour que le futur Programme Alimentaire de Territoire se concrétise.

MOYENS D' ACTIONS

Moyens Financiers

Budget de l'opération : 58 600 € dont 42 000 € d'animation et 16 600 € d'investissements
Dotation du Programme National pour l'Alimentation : 40 000 €

Ressources Humaines

89 jours de travail répartis entre la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche (39 jours), Ardèche le goût (26 jours) et le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale (19 jours) sur une durée de 2 ans (juin 2017-juin 2019)

Partenaires

DRAAF AURA, Communauté de Communes et Communes du territoire, collèges, INRA, Cermosen, CEN, Syndicat de gestion des ordures ménagères (SICTOBA), coopérative Vivacoop, SCIC D'Ardèche & de Saison, associations locales

REPERES

Dates et chiffres clés

Printemps 2016 : Diagnostic initial

Été 2016 : Elaboration du plan d'actions

Automne 2016 : Candidature au Programme National Alimentaire

Février 2017 : Projet lauréat (Salon International de l'Agriculture)

Été 2017 : Démarrage progressif des actions

Septembre 2017 : Séminaire de lancement

Juin 2019 : Finalisation du projet

CONTACTS

Daniel VERNOL

Elu de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche en charge du territoire
daniel.vernol@orange.fr

Lucia LATRE

Chargée de mission « transformation, circuits courts et tourisme » (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche) : 04 75 20 28 00
lucia.latre@ardeche.chambagri.fr

PERSPECTIVES

Et demain ?

L'avenir de ce projet est très lié à la réussite de l'action 4, avec la mise en place d'une stratégie alimentaire globale et partagée et d'une gouvernance adaptée à ce territoire.

Ce projet peut et doit évoluer vers un vrai Projet Alimentaire Territorial qui pourra prétendre à la reconnaissance à l'échelle nationale.

